



NOTE DE SYNTHÈSE CONSEIL COMMUNAL



Séance du 23 octobre 2023 à 19h00



Séance publique

AFFAIRES GÉNÉRALES

Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

Objet n°2 : Conseil communal - Congé provisoire des fonctions de Conseiller communal : Monsieur Olivier VERLINDEN - Installation du Conseiller communal temporaire : Monsieur Jean-Michel MAES

Sur invitation de Madame Aurore TOURNEUR, Monsieur Jean-Michel MAES, domicilié 15 rue de la Science à 7120 Peissant, prêtera le serment requis par la loi : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge". Après quoi, il sera déclaré installé dans ses fonctions de Conseiller communal temporaire en remplacement de Monsieur Olivier VERLINDEN durant son congé de maladie pour une durée minimale de trois mois.

Objet n°3 : CPAS - Election de plein droit des conseillers de l'action sociale – Remplacement du conseiller de l'action sociale du groupe EMC démissionnaire, Marc GARIN par Madame Martine VERELST

Il est demandé au Conseil communal de prendre acte de la candidature de Madame Martine VERELST pour le remplacement du conseiller Marc GARIN, démissionnaire et de procéder à l'élection de plein droit de Madame Martine VERELST en qualité de Conseillère de l'action sociale pour le groupe EMC en remplacement de Monsieur Marc GARIN.

FINANCES > COMPTABILITÉ

Objet n°4 : Situation de caisse au 30 juin 2023 - Information au Conseil communal

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du courrier du Gouverneur du 28 août 2023, concernant la situation de caisse du 30 juin 2023.

Objet n°5 : Budget 2023 - Approbation des modifications ordinaire et extraordinaire n°2

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2023 :



Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	11.108.516,77	2.744.119,71
Dépenses totales exercice proprement dit	11.083.762,99	3.158.370,51
Boni / Mali exercice proprement dit	24.753,78	-414.250,80
Recettes exercices antérieurs	1.301.742,03	523.798,21
Dépenses exercices antérieurs	353.749,40	497.502,30
Prélèvements en recettes	0,00	486.708,67
Prélèvements en dépenses	161.000,00	98.753,78
Recettes globales	12.410.258,80	3.754.626,59
Dépenses globales	11.598.512,39	3.754.626,59
Boni / Mali global	811.746,41	0,00

Objet n°6 : Subside indirect - Comité des Fêtes - Société de Gilles Les Paysans - Vellereille-Les-Brayeux

Il est demandé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 13 septembre 2023 octroyant une subvention indirecte aux Comité des Fêtes - Société de Gilles les Paysans de Vellereille-les-Brayeux par la prise en charge d'un chapiteau pour la Fête de la bière du 22 au 24 septembre 2023 pour un montant de maximum 1.500 euros TVAC.

FINANCES

Objet n°7 : Circulaire relative à l'élaboration du budget du CPAS pour l'exercice 2024

Il est demandé au Conseil communal de transmettre la circulaire budgétaire 2024 au CPAS en l'invitant de suivre les recommandations de celle-ci et plus spécifiquement la partie « IV.3.1.CPAS » et de rappeler au CPAS de se conformer au plan de gestion.

Objet n°8 : Fabrique d'église de Haulchin - Compte 2022 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 29 mai 2023, par laquelle le Conseil de la Fabrique d'église Saint-Vincent d'Haulchin arrête son compte annuel pour l'exercice 2022.

Objet n°9 : Fabrique d'église de Vellereille-le-Sec - Compte 2022 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 30 août 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Amand (Vellereille-le-Sec) arrête le compte annuel, pour l'exercice 2022, dudit établissement cultuel.

Objet n°10 : Fabrique d'église de Fauroeux - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 23 août 2023, par laquelle le Conseil de la Fabrique d'église Saint-Joseph de Fauroeux arrête son budget annuel pour l'exercice 2024.

Objet n°11 : Fabrique d'église de Bray - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'examiner et émettre un avis favorable / défavorable sur le budget de l'exercice 2024 de la fabrique d'église Notre-Dame du travail de Bray.



Objet n°12 : Fabrique d'église de Vellereille-les-Brayeux - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 31 août 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Ursmar (Vellereille-les-Brayeux) arrête le budget, pour l'exercice 2024, dudit établissement cultuel.

Objet n°13 : Fabrique d'église de Peissant - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 01 septembre 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Martin (Peissant) arrête le budget, pour l'exercice 2024, dudit établissement cultuel est approuvée.

Objet n°14 : Fabrique d'église de Vellereille-le-Sec - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 30 août 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Amand (Vellereille-le-Sec) arrête le budget, pour l'exercice 2024, dudit établissement cultuel.

Objet n°15 : Fabrique d'église d'Estinnes-au-Val - Budget 2024 - Approbation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération du 8 septembre 2023, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement cultuel Saint-Martin (Estinnes-Au-Val) arrête le budget, pour l'exercice 2024, dudit établissement cultuel.

Objet n°16 : Taxe communale sur les déchets ménagers - Exercice 2024 (040/363-03)

Il est demandé au Conseil communal d'établir au profit de la Commune pour l'exercice 2024, une taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés.

Sont visés l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés, ainsi que les services de gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages spécifiquement collectés par la Commune. Les taux proposés sont ;

- 85€ pour les ménages constitués d'une seule personne
- 140€ pour les ménages constitués de 2 personnes
- 145€ pour les ménages constitués de 3 personnes
- 150€ pour les ménages constitués de 4 personnes
- 155€ pour les ménages constitués de 5 personnes et plus
- 85 € pour les contribuables repris à l'article 2, §2
- 350€ pour les contribuables repris à l'article 2, §3

Objet n°17 : Taxe communale sur les déchets ménagers - Exercice 2024 - Taux coût-vérité prévisionnel

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le taux de couverture du coût-vérité (prévisionnel) pour l'exercice 2024. Le taux est de 100% pour 2024.



Objet n°18 : Propriété communale – Vente d'une partie de la parcelle cadastrée section A 101f3, rue Grégoire Jurion, 1 à Vellereille-les-Brayeux - Information

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du projet d'acte authentique.

Objet n°19 : Patrimoine communal - Vente d'un véhicule communal (Renault Kangoo 130 ARA)

Il est demandé au Conseil communal de procéder au déclassement et à la vente du véhicule communal suivant:

MARQUE	N° immatriculation	Année d'acquisition	Valeur acquisition	Valeur comptable	Valeur mise en vente	N° de l'immobilisé
Renault Kangoo	130 ARA	10/07/2009	11 673,50€	0,00€	200€	05-322-0901

Objet n°20 : Eclairage public - Remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Projet 2024

Il est demandé au Conseil communal de marquer un accord de principe pour le remplacement de 190 points lumineux tels que proposé par ORES et d'inscrire les crédits lors du budget 2024.

Objet n°21 : Marché public - Réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique sur le territoire d'Estinnes - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-033 et le montant estimé du marché "Réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique sur le territoire d'Estinnes", établis par la Commune d'Estinnes. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 57.851,24 € hors TVA ou 70.000,00 €, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Objet n°22 : Marché public - Rénovation Chapelle Notre-Dame de Cambron - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-041 et le montant estimé du marché "Rénovation Chapelle Notre-Dame de Cambron", établis par l'auteur de projet, Moulin & Associés, rue des Forgerons 95 à 6001 Marcinelle. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 405.366,91 € hors TVA ou 490.493,96 €, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Objet n°23 : Marché public - Maison communale Haulchin - Toiture - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-016 et le montant estimé du marché "Maison communale Haulchin - Toiture", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 165.289,25 € hors TVA ou 175.206,61 €, 6% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.



Objet n°24 : Marché public - Acquisition d'une balayeuse de rue - Approbation des conditions et du mode de passation

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2023-034 et le montant estimé du marché "Acquisition d'une balayeuse de rue", établis par le Service Travaux. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 247.933,88 € hors TVA ou 300.000,00 €, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure ouverte.

CADRE DE VIE

Objet n°25 : Appel à projets "Smart Région" de la stratégie Digital Wallonia - Upgrade de Urb@web

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la participation de la Commune d'Estinnes à l'appel à projets "Smart Région" de la stratégie Digital Wallonia. Le projet Urb@web version 2 est proposé.

Objet n°26 : CCATM - Renouvellement partiel

Il est demandé au Conseil communal d'approuver la liste des membres de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de la manière.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Objet n°27 : Plateforme pour le Service Citoyen Adhésion et motion visant à s'engager en faveur d'un Service Citoyen en Belgique

Il est demandé au Conseil communal d'adopter la motion au stade 4 ;

- créer une ou plusieurs missions au sein des services communaux ;
- devenir un organisme d'accueil moyennant une cotisation annuelle de 50€ ;
- s'engager à signer une convention de partenariat avec la Plateforme pour le Service Citoyen et le formulaire d'adhésion.

